

## **LES COLLECTIFS**

► Les collectifs sont créés pour s'opposer au Linky en tant que tel, et pour le droit de le refuser individuellement. Ils permettent de se coordonner pour s'opposer au programme Linky. Les décisions sont portées par tous les collectifs

- ◆PARIS EST : 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 19<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup> : nouvelle adresse mail à donner.
- ◆PARIS NORD : 18<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> : adresse mail fiable à donner.
- ◆PARIS 13<sup>e</sup> / Et le collectif **Dalle des Olympiades** : ils ont fait leur propre collectif.
- ◆PARIS 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup>
- ◆NOISY LE SEC (93130)
- ◆SAINT-OUEN (93400)
- ◆VANVES (92170) : nouvelle adresse mail à transmettre.
- ◆MALAKOFF (92240)
- ◆MEUDON (92190) / **Grand Paris Ouest**
- ◆MAISONS-ALFORT (94700)
- ◆SAINT DENIS (93200)
- ◆LES YVELINES (78)
- ◆RUEIL (92500) / NANTERRE (92000)
- ◆NORD ESSONNE (91)
- ◆NORD et MEAUX (77)

### Collectifs non cités et présents ce soir

- ◆SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES (78)
- ◆BAGNEUX (92220) (se joindrait à Malakoff)
- ◆CRETEIL (94000)

## LES ASSOCIATIONS

- ◆Robin des Toits
- ◆EHS France
- ◆Poumm (Pour un Monde Meilleur – Françoise Boman)
- ◆ARRP91 (Yerres)

### Plaquette d'information

◆Chantal, Paris 11e : Réseau des collectifs de France et Paris/IDF.  
Editeur indépendant d'une plaquette d'information sur les ondes électromagnétiques et le Linky.

## ACTIONS : DISPOSITIONS PRATIQUES

### ► *Jean-Pierre*

#### 1- **Préparer un mail aux députés**

Une proposition sera mise sur le réseau. Et faire signer le mail par l'ensemble des collectifs.  
Dossiers préparés pour les députés : faire des propositions.  
Donner du contenu à cet appel aux députés.

#### 2- **Procès Stéphane Lhomme** : choix à faire sur manifester ou pas.

#### 3- **Distribution des tracts**

Salon Marjolaine du 4 au 12 novembre 2017, au Parc Floral de Paris.  
Quelle équipe s'en occupe ?

#### 4- **Faire un groupe** sur le Linky et la copropriété

## PROPOSITIONS D' ACTIONS

- Action à faire auprès de l'Ordre des médecins
- Paris 13<sup>e</sup> : se mettre aux portes de la cité de 600 logements, tracter et parler aux gens, afin de mobiliser et faire comprendre que tout le monde est concerné
- Rédiger une lettre aux médecins, que chacun distribue à son propre médecin. Contacter Nicole de Noisy-le-Sec
- Véronique, Paris Est : convaincre M. Mondialisation de faire un article sur le Linky

## LES ACTIONS MENEES

### *Chantal, Paris 11e*

- Suite à leur participation, avec un stand, au Congrès International de l'Institut de Protection de Santé Naturelle (IPSN), qui s'est tenu du 30 septembre au 1<sup>er</sup> octobre 2017.  
Prochains contacts avec des médecins. Ils commencent à réaliser l'importance des ondes électromagnétiques et du Linky.  
Plus une alerte sur la 5G : des antennes toutes les 10 à 12 maisons, les abris bus et les panneaux publicitaires.  
Les scientifiques commencent à bouger.

## INTERVENTIONS

### ***Patricia, Paris 19<sup>e</sup>***

- Peu de forces vives. Se sent un peu isolée. La distribution de tracts se fait à 2.
- Une lettre expliquant les problèmes liés au Linky a été envoyée à Danièle Obono, députée 17<sup>e</sup> circonscription de Paris : pas de réponse.
- Conflictuel avec les poseurs qui sont venus début septembre pour poser les compteurs de façon cavalière, et pas à la date indiquée dans le courrier d'Enedis.
- Le syndic de son immeuble dit qu'il faut la majorité absolue pour l'approbation d'une résolution contre le Linky.
- Patricia fait remarquer qu'Enedis se contredit dans leur lettre qu'ils adressent en disant que le compteur est obligatoire et en même temps que l'on va payer le relevé.

### ***Alexis, Bagnex (92)***

- Il confirme que Bagnex a voté un vœu contre le déploiement du Linky.
- Il y a beaucoup de travail d'information à faire.
- Il présente un contre argumentaire à la plaquette d'Enedis et précise qu'il faut absolument savoir répondre sur le pas horaire et le voltage.

### ***Jean, Paris 10<sup>e</sup>***

- Jugement TGI de Grenoble le 20/09/2017 qui indique que Linky n'est pas obligatoire.
- Jugement TGI La Rochelle du 20/06/2017 : le compteur appartient aux communes (Cf. Loi Clémenceau de 1906).
- Selon le résident, la lettre de refus précipite l'arrivée des poseurs.
- Il faut une résolution en AG pour le verrouillage des placards.
- Signale une manipulation au niveau des placards électriques, un piège organisé par EDF.

### ***Bernard – Radio Libertaire***

- Indique qu'il y a quelques militants anti-linky parmi les agents d'Enedis.
- Un questionnaire est distribué aux agents pour contredire les arguments de Stéphane Lhomme.
- Enedis est dans la phase de répression. Ils font passer comme message à leurs agents que le coût du relevé de compteur est de 79 € pour intimider les gens.
- Information : les compteurs dans les grandes cités sont posés en série. Si le 1<sup>er</sup> de la série ne veut pas le nouveau compteur, l'information ne passe pas pour les gens au-delà.

### ***Catherine, Yerres (91)***

- Compteurs collectifs dans sa copropriété. Elle a fait une motion pour s'opposer au remplacement des compteurs dans la partie privative commune. Elle indique qu'il n'est pas obligatoire d'avoir la majorité absolue. C'est le collectif, donc les copropriétaires, qui décide. 80 % des gens ont voté contre le Linky.
- Lorsqu'il y a plusieurs compteurs dans l'armoire, il faut que tout le monde soit d'accord.
- Le syndic ne voulant pas appliquer la résolution votée en AG, elle a demandé l'aide d'une association. Si le syndic ne veut pas le faire, c'est compliqué.  
La majorité simple suffit pour le vote.
- **Proposition** : il faut faire un groupe de discussion sur la copropriété et le Linky.

**Brigitte, Malakoff (92)**

- Réunion avec les maires adjoints le 9 octobre pour une proposition de délibération pour le conseil municipal de décembre 2017.
- Sur une idée de Mme Vienney de Priartem, et en relation avec le Sipperec : que toutes les communes se mettent en lien pour les délibérations.
- Réunion de Rueil du 22 septembre, J-P Roy, conseiller juridique, a présenté plusieurs documents intéressants.

► **Réponse de Françoise** qui rappelle qu'il y a plusieurs procédures juridiques en cours et par des professionnels.

► **Jean-Pierre** : 1 million de compteurs posés en 3 ans : ils sont en retard.

D'où le changement de dates dans leur calendrier.

Enedis a déclaré publiquement qu'il ne forcerait pas la main d'un usager si un refus est signifié.

- La consigne : confirmer et scotcher son refus et être présent.
- Le cadenas est le symbole de propriété au niveau du juge.
- Dans la circulaire du 21 avril 2017, Ségolène Royal rappelle le droit de propriété.
- Enedis doit s'adapter à la situation.
- Ne pas ouvrir sa porte.

**Proposition** : mettre en circulation un projet de texte qui sera le mail que pourra envoyer Françoise aux députés. Si on envoie un message aux députés, tous les collectifs signent.

**Henri, Collectif Linky 78** : indique qu'ils ont envoyé une lettre au préfet signée par des associations.

**Jean, Paris 10<sup>e</sup>** : pour le relevé des compteurs, prendre rendez-vous par téléphone avec le releveur.

**Arlette, Paris 5<sup>e</sup>** : elle fait partie du conseil syndical d'une petite copropriété.

- Résolution contre le Linky votée en AG. Le syndic confirme qu'Enedis prévient avant toute tentative de pose.
- Pour les parties communes, il faut faire un travail auprès du syndic pour qu'il fasse connaître à Enedis la décision de l'AG.
- Travail à faire auprès des copropriétaires : coffrage + serrure avec clé.
- Ils vont rédiger une notice pour expliquer aux copropriétaires de continuer à voter pour la partie individuelle.
- Rappeler qu'il faut envoyer un courrier recommandé avec AR pour toute la copropriété et mettre le syndic au courant de la démarche.
- Faire du porte à porte chez les voisins et faire comprendre que l'on est solidaire.

**Intervention d'un résident** qui a envoyé sa lettre RAR pour s'opposer.

- Il relate les désagréments et le désarroi d'un habitant de Créteil et qui a le Linky. Cette personne s'est retrouvée sans lumière. Une pièce aurait cramé à l'intérieur du compteur. La facture de l'artisan se monte à 250 €.
- D'autres personnes dans l'immeuble ont eu le même problème.
- Question qui se pose : l'artisan est-il habilité à toucher le compteur électrique ?

**Christian, Saint-Quentin-en-Yvelines (78)** : il a écrit une lettre au maire de Montigny-le-Bretonneux.

- Objectif Linky : EDF est obligé d'avoir des informations plus locales.  
On peut mettre un linky au transformateur local, on ne dépenserait que 70 millions.  
Installé uniquement dans les concentrateurs on divise par 100.
- Présentation du nouveau tarif Turpe 5.  
Dès qu'il y a des pointes, il faut acheter autre chose et au prix fort (hiver) ce qui embête EDF.  
Idée du Linky : obliger les gens à ne pas consommer aux heures de pointe.  
Mais ils savent qu'on ne va pas le faire. Donc, avec le Linky c'est la mise en place du tarif Turpe qui est un moyen déguisé d'augmenter le prix.  
Pour remédier à cela : produire de l'énergie avec des renouvelables, ce qui va lisser la pointe de 12h00. En hiver, le froid avec du vent : l'éolienne c'est bien.  
Investir dans les techniques modernes non polluantes.

**Danielle, Paris 13<sup>e</sup>** : immeuble géré par RIVP. 6 locataires vont refuser le Linky sur 32.

**Solange, Paris 13<sup>e</sup>** : elle a reçu un courrier pour le changement du compteur d'eau qui est à l'intérieur de son logement. Elle a envoyé la lettre recommandée AR.

► **Jean-Pierre** : à l'intérieur de chez soi, on ferme la porte. Et on confirme son refus.  
On fait valoir son droit à refuser un appareil dont on ne veut pas chez soi.

\*\*\*

## Rencontres / Réunions / Conférences-débats

### ◆ **Mardi 10 octobre 2017 à 9h00**

Soutien à Stéphane Lhomme au tribunal de grande instance de Paris à propos du nucléaire.  
4 boulevard du Palais, 75001 Paris (métro Cité)

### ◆ **Mardi 7 novembre 2017 à 18h30** (POUMM - Françoise Boman)

Exposé-Débat : Technologie, Technocratie, Transhumanisme  
Par PMO – Pièces et Main d'Oeuvre  
Mairie du 2<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Salle des Expositions, 8 rue de la Banque (Métro Bourse)

### ◆ **Mercredi 15 novembre 2017 à 14h30**

Soutien à Stéphane Lhomme au tribunal de grande instance de Paris au sujet du Linky  
4 boulevard du Palais, 75001 Paris (métro Cité)

\*\*\*

### **Prochaine réunion SCALP-IDF**

#### **Lundi 6 novembre 2017 à 19h00**

Bourse du Travail de Paris (Annexe Turbigo)  
67 rue de Turbigo (Métro : Arts et Métiers)  
Contact mail : [actionsantilinky@gmail.com](mailto:actionsantilinky@gmail.com)

\*\*\*